



ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC

APPROUVÉ PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE DIMANCHE 21 JUILLET 2002 PLAGE DU LAC BATAILLE

Les administrateurs qui président :

- Gail Bradshaw, présidente
- David Hodgkin, trésorier
- Tim Naumetz, secrétaire

Inscriptions 10h à 10h25

Ouverture de l'assemblée 10h25

Membres présents selon l'inscription 138

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

2.0 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 JUILLET 2001

Proposé par : *Constance Hudak*

Appuyé par : *Paul Strigner*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.0 RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE ET DU TRÉSORIER

3.1 Rapport de la présidente

Elle rappelle aux membres les buts de l'Association qui sont la protection de l'environnement et la protection contre les incendies. Elle indique également que le chemin Blackburn ne sera pas asphalté en 2002. Elle mentionne les problèmes croissants reliés aux ordures qui traînent autour des bacs à ordures. France Joncas rappelle que la cueillette se faisait porte à porte dans le passé et demande si l'Association pourrait trouver un moyen de demander à la municipalité de revenir au mode de cueillette d'autrefois dans tous les secteurs. Laurent Roy indique que ce n'est pas possible parce que l'Association n'assume pas de responsabilité pour les dommages causés aux chemins privés ou aux véhicules. Laurent mentionne que les propriétaires de chalets sur les chemins privés doivent autoriser l'accès à leur chemin aux camions à ordures.

Gail Bradshaw présente alors les autres membres du comité exécutif présents à l'assemblée. Elle explique les cinq règlements de l'Association relatifs à la propriété et la gestion des chemins acquis du développeur Guy Audet. Une discussion s'en suit entre les membres sur les responsabilités de l'Association par rapport aux chemins et des limites de ces responsabilités pour les dommages subis par ces mêmes chemins.

Dan Bédard demande si les propriétaires peuvent écrire à l'Association pour autoriser la cueillette des ordures sur les chemins privés. Laurent Roy répond affirmativement. Dans la discussion qui suit, Laurent Roy indique que les propriétaires sont responsables de l'entretien de leur chemin, doivent commander le concassé ou le gravier et payer pour le travail comme par le passé.

Judy Laws questionne sur une situation dégoûtante qui se trouve sur le chemin Blackburn. Laurent Roy réplique que les plaintes individuelles doivent être dirigées à la municipalité. Dans la discussion qui suit, on suggère que les membres informent l'Association des plaintes qu'ils formulent à la municipalité.

Gail Bradshaw informe l'assemblée des plans pour tenir une vente de garage et les célébrations du 40 ième anniversaire le 3 août.

3.2 Rapport du trésorier

David Hodgkin présente son rapport en tant que trésorier. Il indique que la clôture de roches à la plage du lac Bataille a coûté 2 200\$. Les membres applaudissent la décision d'utiliser des roches plutôt que du bois. Le trésorier note également la décision du comité exécutif de mettre de côté un montant de 1 000\$ pour une étude sur la qualité de l'eau et celle de réduire le coût de l'ensemencement de la même somme. David prévoit un surplus de 1 600 \$ si la tendance des inscriptions se maintient.

John Smith demande depuis combien de temps on procède à l'ensemencement. David Hodgkin indique que ça fait au moins dix ans, alors que d'autres mentionnent que ça fait plus longtemps. John Smith demande si on a déjà réalisé une étude pour déterminer l'impact de l'ensemencement sur l'écologie du lac. Il semble qu'il n'existe aucune étude en ce sens.

Une discussion porte sur le nombre de propriétaires qui sont membres de l'Association. David Hodgkin explique que sa liste de propriétaires provient de la municipalité. Il ne croit pas cependant qu'il soit acceptable de mettre la liste sur le site Web de l'Association pour des raisons reliées à la vie privée. Gail Bradshaw suggère la formation d'un comité qui ferait la demande d'une liste de tous les propriétaires auprès de la municipalité.

David Hodgkin soulève la décision antérieure du comité exécutif de demander aux membres d'approuver une augmentation de 5 \$ qui s'ajouterait aux frais annuels d'inscription de 35 \$. Il indique que ceci ajouterait 1 000\$ aux revenus futurs.

Proposé par : *Cindy Burke*

Appuyé par : *Barb Gamble*

QUE un augmentation de 5,00 \$ s'ajout aux frais annuels d'inscription pour un total de 40,00 \$ par année.

ADOPTÉE, 2 votes contre

Proposé par : Roland Bertrand

Appuyé par : France Joncas

QUE le rapport du trésorier soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.0 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX

Gail Bradshaw indique à l'assemblée que le comité exécutif a invité des représentants de la municipalité mais que ceux-ci ne pouvaient se présenter.

5.0 SUIVI SUR LA QUALITÉ DE L'EAU DE NOS LACS

La présidente passe ensuite au point suivant à l'agenda : la qualité de l'eau. Elle cède la parole à David Kerluke qui fait une longue présentation de ses discussions avec Écho-guide, une firme qui se spécialise dans la cueillette de données scientifiques en provenance des lacs pour déterminer le niveau des matières organiques qu'on y trouve et l'état de l'environnement des lacs.

Les informations obtenues par David indiquent qu'il est peu probable que la moule zébrée se soit établie dans le secteur de PSLL pour des raisons géologiques. Kerluke explique les résultats d'une série de tests sur les bactéries coliformes que l'exécutif a demandés plus tôt cet été. Les résultats sont excellents; ils reflètent de bas niveaux allant de deux à six bactéries pour cent millimètres d'eau. Il note toutefois que les échantillons ont été prélevés lors d'une période sans précipitations. Ils auraient probablement été plus élevés à la suite d'une pluie.

Kerluke parle du nombre élevé d'algues en floraison dans les lacs Bataille et Rhéaume au cours de l'été. Paul Strigner indique que le lac Barnes n'a pas ce problème. Il indique que la croissance d'algues peut être directement reliée à un niveau élevé de matières organiques dans les lacs.

David explique la demande d'offre de services qu'il a préparée pour l'embauche d'Écho-guide comme consultant. La demande requiert une analyse des lacs pour mesurer le niveau des matières organiques et possiblement leurs origines. Le coût de l'étude pour les lacs Rhéaume, Bataille et Barnes s'élève à 3 600\$. Incluant les taxes. Le coût total s'élève à 4 150\$ pour la prise d'échantillons en été et en hiver.

Kerluke recommande que l'Association aille de l'avant avec cette étude tout en poursuivant son travail avec les propriétaires des associations des lacs qui entourent le lac St-Pierre-de-Wakefield. Plusieurs membres expriment leur appui à la recommandation de Kerluke.

Proposé par : Dan Russo

Appuyé par : Dan Bédard

QUE toute étude des lacs qui serait entreprise cette année inclue le lac Barnes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Une discussion s'en suit sur l'utilisation possible du budget de 2002 réservé à l'ensemencement pour financer l'étude en question. On note également que l'ensemencement pourrait avoir un impact sur l'écologie si les truites ensemencées servent de nourriture à la perche, qui vie habituellement d'espèces plus petites qui elles-mêmes se nourrissent des poussent d'algues qui croissent sur de petites plantes aquatiques. France Joncas remet en question l'impact de l'ensemencement en affirmant que les truites arc-en-ciel qui ont été versées dans les lacs ne causent aucun problème. On indique aussi que le lac Barnes qui a été ensemencé pour la première fois en 2001 ne présente pas de problèmes reliés aux algues.

Blayne Chapman s'oppose à la suggestion d'arrêter l'ensemencement pour un an et demande que la proposition de l'ensemencement ne soit pas reliée à celle de l'étude sur la qualité des lacs.

Proposé par : Shirley Westeinde

Appuyé par : Donna Bond

QUE l'assemblée décrète un moratoire d'un an sur l'ensemencement. La proposition est acceptée par la grande majorité des membres.

ADOPTÉE , 12 votes contre

Proposé par : Constance Hudak

Appuyé par : Hélène Lemieux

QUE l'Association procède à l'étude à condition que cette étude n'excède pas 3 600 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

La proposition est acceptée par la majorité des membres dont un bon nombre se mettent à applaudir la décision.

6.0 SURVEILLANCE DE VOISINAGE

Gail Bradshaw passe à l'item suivant : la surveillance de quartier. Gail Bradshaw et Laurent Roy indiquent que les membres de l'Association peuvent communiquer avec la conseillère Margaret Carey pour demander une plus grande surveillance policière.

7.0 RECOMMANDATIONS DE L'ASSEMBLÉE À L'EXÉCUTIF

Aucune recommandation est proposée.

8.0 RAPPORTS DES REPRÉSENTANTS DE LACS

Paul Strigner présente un rapport au nom des gens du lac Barnes. Il remercie les membres de l'Association d'avoir inclus le lac Barnes dans l'étude et d'avoir supporté le comité du lac Barnes sur d'autres sujets.

9.0 ÉLECTION DES MEMBRES DE L'EXÉCUTIF

Gail Bradshaw demande à Odette Surch de présider l'élection de nouveaux représentants pour les lacs. Irma Bigras est réélue comme représentante du lac Bataille. Serge Tremblay est également élu pour le même lac. Le troisième siège qui appartient à David Kerluke n'est pas en nomination cette année.

Proposé par : *Simon Veilleux*

Appuyé par : *Laurent Roy*

QUE Gil Boyce soit réélu comme représentant du lac Rhéaume.

ADOPTÉE

Proposé par : *Laurent Roy*

Appuyé par : *Serge Tremblay*

QUE Simon Veilleux soit réélu à titre de représentant du lac Rhéaume.

ADOPTÉE

Proposé par : *Roland Bertrand*

Appuyé par : *Serge Tremblay*

QUE Paul Strigner soit réélu comme représentant du lac Barnes.

ADOPTÉE

Jane Askins annonce qu'elle ne revient pas comme représentante du lac Chevreuil. Odette Surch indique que les règlements permettent au comité exécutif de nommer éventuellement quelqu'un dans ce poste.

10.0 VARIA

Gail Bradshaw reprend la présidence de l'assemblée et remet des cadeaux-souvenirs à Odette Surch et Lawrence Surch en reconnaissance leurs longues années de bénévolat pour l'Association.

10.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par : *Serge Tremblay*

Appuyé par : *Lawrence Surch*

PROPOSE l'ajournement de l'assemblée à 13h.

ADOPTÉE

Respectueusement,

Tim Naumetz
Secrétaire